

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique

Session HIVER 2011

POL4132-40
ÉCONOMIE POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT

Professeur Julián Durazo Herrmann
A-3790, lundis de 12h30 à 14 heures et sur rendez-vous.
durazo.julian@uqam.ca

Descriptif du cours

L'objectif principal de ce cours est d'étudier en profondeur les concepts, les politiques et les instruments du développement et ce, à partir d'une analyse des conditions historiques des différentes régions du monde et de leur insertion respective dans l'économie mondiale. Outre l'analyse critique des enjeux sociaux, politiques et économiques associés aux principales stratégies de développement, le cours aborde dans une perspective comparative des thèmes tels que la dépendance, l'endettement, le libre échange, l'aide au développement, le rôle des institutions internationales dans le développement et les diverses politiques de réforme en cours.

Objectifs du cours

Organisé autour d'un aperçu historique et avec une perspective comparative qui couvre toutes les régions du monde, notre cours nous permettra d'analyser les enjeux politiques et économiques derrière les plus importantes stratégies de développement employées depuis cent ans. En faisant l'emphase sur le rôle de l'État, nous ferons aussi une discussion approfondie des concepts de « développement » et « économie politique ».

Dynamique du cours

Les cours seront donnés par le professeur sous la forme d'exposés magistraux. Tous les étudiants sont invités à participer avec des commentaires et des questions. Toutes les lectures sont obligatoires. Chaque session a une ou deux lectures assignées, qui doivent être lues à l'avance. Le cours est préparé sur la base de cette présomption. Le recueil de textes est disponible à la Coop UQAM. La plupart des textes sont aussi disponibles à la bibliothèque centrale de l'UQAM.

Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Article 2 - infractions de nature académique

2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Centre Paulo-Freire

Le Centre Paulo-Freire est un centre de ressources et de monitorat pour les étudiants et étudiantes du Département de science politique. Il est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles et est ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. C'est essentiellement pour éviter l'isolement, augmenter le sentiment d'appartenance et permettre la réalisation du plein potentiel des étudiantes et des étudiants que l'idée de la création d'un centre de ressources a vu le jour.

L'évaluation

L'évaluation du cours est axée sur le développement d'un projet de recherche. Chaque étape du processus sera donc évaluée de la façon suivante :

Première étape, à remettre le 3 février 2011 (10%). Choisissez un sujet d'économie politique du développement sur lequel vous écrirez un travail de recherche. Présentez —en une seule phrase— la question de recherche qui guidera vos démarches. Dans trois pages, justifiez le choix du sujet, discutez son importance pour l'étude du développement et décrivez votre plan de travail. Dans une quatrième page, présentez une bibliographie préliminaire.

Si vous faites face à une pénurie d'idées, parcourez le plan de cours : est-ce qu'il y a un pays ou un sujet qui attire particulièrement votre attention? Considérez aussi les nouvelles : est-ce qu'il y a un évènement qui vous attire? Ou bien quelque chose qui vous repousse? Pensez aussi aux liens entre votre sujet et les questions théoriques : qu'est-ce que votre sujet nous apprend à propos du développement en général? En tout cas, n'hésitez pas à venir parler avec moi. Profitez aussi de l'expertise du Centre Paulo-Freire.

La remise à temps de cette première étape de l'évaluation vous garantit l'obtention de tous les points alloués.

Deuxième étape, à remettre le 7 mars 2011 (25%). Sur la base des commentaires formulés et de votre propre recherche, répondez à votre question. Commencez par une réponse en un seul paragraphe : ce sera votre postulat. Par la suite, écrivez un travail de recherche de 12 pages (à double interligne) où vous démontrez la justesse de votre postulat. Ce travail doit obligatoirement avoir un titre, une introduction, au moins trois sections distinctes —qui correspondent aux différents arguments relevant de votre postulat— et une conclusion. Vous devez aussi présenter une bibliographie détaillée (non incluse dans la limite de 12 pages).

Troisième étape, à remettre le 11 avril 2011 (40%). Travail final de recherche (maximum de 15 pages à double interligne, plus bibliographie). Il s'agit de la version révisée de la deuxième étape. Vous y aurez répondu aux commentaires qui vous auront été faits et vous y aurez aussi développé votre recherche de façon indépendante. Pour vérification, vous devez soumettre la deuxième étape corrigée.

La qualité de votre travail recherche dépend de la qualité de votre question de recherche. Veillez donc à bien réfléchir sur les commentaires qui vous auront été faits. Encore une fois, n'hésitez pas à venir parler avec moi. Profitez aussi de l'expertise du Centre Paulo-Freire.

Un *examen final* (25%), à répondre à la maison et à remettre le 21 avril 2011, testera vos connaissances sur l'ensemble du cours à partir de questions concrètes ainsi que d'un court essai.

Pour tous les éléments de l'évaluation, des instructions précises seront pourvues une semaine à l'avance. Une pénalité de cinq points par jours sera imposée aux travaux et examens en retard, fins de semaine incluses, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ni examen ne sera accepté après cinq jours. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

Programme du cours

I. Introduction

1. Qu'est-ce que c'est l'économie politique du développement?
 - Simon Kuznets, *Modern Economic Growth*, New Haven, Yale University Press, 1966, pp. 487-509.
2. Réflexions sur le rôle de l'État dans le développement économique
 - Alexandre Gerschenkron, *L'Europe dans le miroir russe*, Paris, Transition, 1998 (1970), pp. 125-155.

II. Des pays tournés vers l'extérieur

3. Économies d'exportation
 - Guy Martinière, *Les Amériques latines, une histoire économique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1978, pp. 272-295.
 - Catherine Coquery-Vidrovitch et Henri Moniot, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 2005 (2^e éd.), pp. 101-118.
4. Les tigres de l'Asie
 - Philippe Pelletier, *Le Japon. Géographie, géopolitique et géohistoire*, Paris, Sedes, 2007, pp. 107-139.
 - André Gamblin, *Taiwan. République de Chine*, Paris, Sedes, 1992, pp. 55-57, 60-77.

III. L'approche introspective

5. Les modèles autarciques
 - François Bafoil, *Après le communisme*, Paris, Armand Colin, 2002, pp. 29-51.
 - Celso Furtado, *Politique économique de l'Amérique latine*, Paris, Sirey, 1970, pp. 77-83, 85-95.
6. Les économies « informelles »
 - Béatrice Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste?*, Paris, Karthala, 1996, pp. 121-170.

IV. La crise

7. La rente pétrolière
 - Abdelkader Sid-Ahmed, *Développement sans croissance*, Paris, Publisud, 1983, pp. 423-494.
8. La crise de la dette
 - Carlos Ominami, *Le tiers monde dans la crise*, Paris, La découverte, 1986, pp. 89-117.
 - Rosario Green, « La dette extérieure du Mexique de 1970 à 1982 », en Jacques Adda (dir.), *L'Amérique latine face à la dette (1982-1989)*, Paris, La documentation française, 1990, pp. 91-109.

V. De retour vers l'extérieur

9. Le néo-libéralisme
 - Álvaro Artigas, « Des décennies perdues et le pari néolibéral », en *Amérique du Sud : les démocraties inachevées*, Paris, Armand Colin, 2005, pp. 97-146.
10. Les transformations des économies dirigées
 - Jean-François Soulet, *Histoire de l'Europe de l'Est de la Seconde Guerre Mondiale à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 218-241.
 - Pascale Mériot, « Le dilemme planification marché dans le processus chinois d'urbanisation à pas cadencés : un point de vue d'économie politique », en Yunnan Shi et Françoise Hay (dirs.), *La Chine : Forces et faiblesses d'une économie en expansion*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 55-75.

11. Commerce et mondialisation

- Karine Bennafla, « Mbaïboum : un marché au carrefour de frontières multiples », en Johny Egg et Javier Herrera (dirs.), *Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique*, Paris, L'aube - Orstom, 1998 (*Autrepart*, no. 6), pp. 53-72.
- Sylvain Turcotte et Guy-Joffroy Lord, « L'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde dans l'espace commercial global : le G-3 est-il viable? », en Christian Deblock et Henri Regnault (dirs.), *Nord-Sud. La réconnexion périphérique*, Montréal, Athéna, 2006, pp. 99-120.

VI. Réflexions finales

12. La recherche d'alternatives

- Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 153-195.
- Anne Daguerra, « Les programmes de lutte contre la pauvreté au Venezuela », *Critique internationale*, no. 46, janvier-mars 2010, pp. 147-167.
(Disponible sur www.cairn.info)

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.